

A N N A L E S
BRETAGNE
PAYS DE L'OUEST

Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

110-4 | 2003
Espace et histoire

Montée de l'État-providence et transformations du soutien laïc aux oeuvres d'assistance catholiques : Trois-Rivières, 1921-1965

Lucia Ferretti et Karl-Xavier Thomas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1350>
DOI : 10.4000/abpo.1350
ISBN : 978-2-7535-1492-8
ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2003
Pagination : 171-184
ISBN : 978-2-86847-933-4
ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Lucia Ferretti et Karl-Xavier Thomas, « Montée de l'État-providence et transformations du soutien laïc aux oeuvres d'assistance catholiques : Trois-Rivières, 1921-1965 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 110-4 | 2003, mis en ligne le 20 décembre 2005, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1350> ; DOI : 10.4000/abpo.1350

Montée de l'État-providence et transformations du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques : Trois-Rivières, 1921-1965¹

Lucia FERRETTI

Professeur d'Histoire contemporaine
Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières

Karl-Xavier THOMAS

Assistant de recherche
Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières

Entre 1921 et 1972, au Québec, le financement des établissements de santé et de bien-être social est structuré par la *Loi de l'Assistance publique*. Sous la pression des évêques, qui craignent « l'étatisation² » des établissements de propriété religieuse concernés par cette loi, celle-ci n'engage toutefois les fonds publics que partiellement : côté fonctionnement, pour les deux tiers seulement du coût d'entretien quotidien fixé arbitrairement par le ministère de la Santé selon les diverses catégories d'indigents reconnus par la Loi (*per diem*); côté infrastructures, le financement public reste même entièrement discrétionnaire. C'est dire que la loi de 1921 laisse aux propriétaires des orphelinats, hospices, hôpitaux et autres établissements de soins la responsabilité de trouver les sommes manquantes pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses³. Par ailleurs, comme elle encadre le soutien aux institu-

1. Lucia Ferretti tient à remercier son collègue Yvan Rousseau, qui a mis à sa disposition les fichiers que, dans le cadre d'une recherche antérieure, il avait constitués sur les « élites » trifluviennes des années 1920 à 1960. En tant qu'assistant de recherche, K.-X. Thomas s'est impliqué au point de devenir coauteur de cet article.

2. Au Québec, on distingue absolument l'étatisation de la laïcisation. La première signifie le transfert à l'État de la propriété et du contrôle d'établissements appartenant à des corporations privées; la seconde concerne le remplacement des personnels religieux par des personnels laïcs. La laïcisation et l'étatisation des établissements ont été au Québec des processus partiellement indépendants l'un de l'autre : la première a débuté avant la seconde et n'a été complétée qu'après celle-ci.

3. Les bénéficiaires qui le peuvent ou leurs familles paient des frais d'hospitalisation, et, s'ils sont malades, les médecins et les médicaments.

tions et non aux personnes, la *Loi de l'Assistance publique* ne prévoit rien pour les soins de santé des pauvres à domicile. L'assistance à domicile est du reste longtemps oubliée des pouvoirs publics, puisque c'est seulement à partir du milieu des années 1930 que l'État québécois commence à légiférer en ce domaine; or ces lois ne touchent que des catégories restreintes de citoyens, telles les « mères nécessiteuses » par exemple, ou certains vieillards indigents, et les allocations qu'elles prévoient sont des plus chiches.

C'est dire que, même après 1921, la charité privée, que nous définissons ici comme les dons en temps et en argent des laïcs aux œuvres d'assistance, reste indispensable pour combler les besoins des démunis de tous types, tant à domicile que dans les établissements. Paradoxalement, elle l'est même de plus en plus. Non seulement parce que la crise des années 1930 multiplie les misères, mais aussi parce qu'un des effets de la montée de l'État-providence est de provoquer l'expansion des établissements, à cause du financement stable et proportionnel au nombre d'indigents hébergés qu'a instauré la loi. Or, même si, en proportion, la part des dépenses totales qu'assument les propriétaires d'établissements reconnus d'Assistance publique ne cesse de décroître avec le temps, le montant net de ces dépenses, lui, augmente constamment, et donc le besoin de recourir à la charité privée. Ainsi, pour timide, lente et en partie contenue par le clergé catholique qu'elle apparaisse au Québec, la montée de l'État-providence ne se répercute pas moins en profondeur sur la pratique de la charité privée. Nous étudions cette question à partir d'un exemple : celui des transformations du soutien laïc aux œuvres d'assistance de l'Église catholique à Trois-Rivières.

Notre enquête a comporté deux volets : le repérage de toutes les œuvres et associations de bienfaisance patronnées par l'Église à Trois-Rivières entre les années 1920 et le milieu des années 1960; et celui du maximum de leurs bienfaiteurs et bienfaitrices, incluant la reconstitution du parcours de charité de ces donateurs et bénévoles, celle de leur profil social et de plusieurs autres aspects de leur inscription dans la ville.

Pour ce faire, nous avons dépouillé les centaines d'articles du quotidien *Le Nouvelliste* concernant les œuvres d'assistance de l'Église à Trois-Rivières. Cet exercice nous a renseignés à la fois sur les œuvres elles-mêmes, sur les personnes qui leur ont donné vie et sur les campagnes de financement organisées à leur intention. Lorsqu'ils étaient disponibles, nous avons aussi dépouillé les fonds d'archives de nombreuses petites œuvres, fort peu institutionnalisées; sauf indication contraire, ces fonds sont conservés aux archives du Séminaire de Trois-Rivières (ASTR). Les Sœurs de la Providence nous ont donné accès aux listes minutieusement constituées de leurs bienfaitrices à Trois-Rivières. Les sœurs Dominicaines de la Trinité, anciennement Dominicaines du Rosaire, nous ont pour leur part largement ouvert leurs archives⁴. Bref, nous ont échappé seulement

4. Les archives des Sœurs de la Providence (APM) et celles des Dominicaines de la Trinité (ADT) sont conservées dans les maisons générales respectives des deux congrégations, à Montréal.

les Sœurs de Miséricorde, arrivées dans la ville aussi tard qu'en 1943, et pour un seul hôpital ; ce que *Le Nouvelliste* a compensé en partie. Aux archives de l'évêché (AETR), nous avons dépouillé les notices biographiques des décorés pontificaux. Finalement, nous avons lu toutes les monographies paroissiales disponibles, en remerciant *in petto* leurs auteurs d'avoir voulu rappeler le souvenir des hommes – c'est surtout eux qu'on mentionne – qui ont fait la vie paroissiale d'antan.

Nous avons ainsi récolté les noms et parcours de 479 hommes et femmes impliquées de près dans les œuvres d'assistance patronnées par l'Église de Trois-Rivières entre 1920 et 1965, dates rondes : donateurs de sommes importantes et/ou de leurs temps, comme officiers et bénévoles dans les associations charitables, organisateurs et organisatrices d'activités de financement, visiteurs (plutôt visiteuses) des pauvres et malades à domicile, dispensateurs de soins ou de services professionnels gratuits. On a là les personnes sur qui les œuvres ont pu régulièrement compter. Nous avons une honnête certitude d'avoir repéré tous les principaux soutiens laïcs des œuvres, hommes et femmes, durant ces quarante-cinq années. Par ailleurs, nos recherches ont fait émerger un autre ensemble, de 130 personnes. Celles-ci aussi gravitent autour des œuvres d'assistance mais elles ne s'y impliquent pas, et nous verrons pourquoi.

Les limites de la documentation nous ont empêchés de conduire notre étude jusqu'en 1972, date de l'entrée en vigueur de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, qui abroge plusieurs lois sociales et notamment la *Loi de l'Assistance publique*, et qui marque ce qu'on a appelé à l'époque, avec optimisme, le triomphe de l'État-providence. Mais même en l'arrêtant en 1965, l'enquête n'en dégage pas moins le sens général de l'évolution. Cet article est divisé en deux parties : avant et après 1945. En faisant ressortir les contrastes entre les deux périodes, nous espérons en effet mieux montrer l'impact qu'a eu sur la charité privée la montée de l'État-providence.

Avant 1945 :

la charité comme affaire de la « bonne société » de la ville

Quand l'industrie du bois de sciage commence à se développer à Trois-Rivières, au milieu du 19^e siècle, la population augmente et avec elle la misère. Les Sœurs de la Providence s'installent dans la ville en 1865 et sans tarder elles se multiplient : crèche, orphelinat, hospice et hôpital d'une part, dispensaire, soupe populaire et visites à domicile, les œuvres externes bref, d'autre part. Les « principaux citoyens » de la cité, qui ont pris l'initiative de faire venir les sœurs, se sont engagés en retour à les soutenir financièrement. C'est dans ce but qu'est fondée en 1866, par le docteur Alphonse Dubord, une première conférence de la Société Saint-Vincent-de-Paul, bientôt suivie de quelques autres reliées plus particulièrement à l'une ou l'autre des œuvres des religieuses. En 1867, par ailleurs, l'épouse du docteur Dubord fonde l'Association des Dames de la charité de l'Hôpital Saint-

Joseph. Ces deux groupements seront les piliers de la charité privée à Trois-Rivières jusqu'au milieu des années 1940⁵.

Une deuxième vague d'industrialisation survient au tout début du 20^e siècle; cette fois, elle prend appui sur l'industrie hydraulique et celle du papier. D'où une nouvelle croissance de la population, qui atteint 10000 habitants en 1911, et la fondation d'une autre congrégation religieuse à vocation d'assistance sociale, celle des Dominicaines du Rosaire, qui ouvrent, en 1910, l'Orphelinat Saint-Dominique pour les garçons. Elles aussi comptent sur un comité de dames patronnesses, d'ailleurs bien souvent recrutées à même les effectifs de l'Association des Dames de la charité⁶. Parallèlement, à la suite du démembrement devenu nécessaire de la paroisse mère de l'Immaculée-Conception, en 1909, les conférences de la Saint-Vincent-de-Paul se réorganisent sur la base des nouvelles paroisses; dans presque toutes, un ouvroir est aussi établi.

Malgré la croissance continue de la ville, qui atteint 35500 habitants en 1931, toutes ces œuvres restent de petite taille jusqu'aux années de la Crise. La Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, ne fonctionne que durant les mois d'hiver. L'Orphelinat Saint-Dominique, autre exemple, abrite d'abord à peine une vingtaine de garçons puis une soixantaine seulement, après l'agrandissement de 1915⁷. C'est que leur financement demeure relativement aléatoire. Celui de la Saint-Vincent-de-Paul dépend beaucoup des *guignolées*, des spectacles d'amateurs dans les sous-sols d'église et de quêtes diverses. Si ce travail de terrain est surtout laissé aux membres actifs des conférences locales, les membres du conseil particulier se fixent quant à eux l'objectif de susciter des legs et d'encourager les membres honoraires à souscrire généreusement⁸. Le maintien des établissements, lui, repose d'une part sur des emprunts garantis par l'évêché et sur le travail gratuit des religieuses, et d'autre part sur plusieurs initiatives laïques qui reviennent périodiquement. Une fois par semaine, les dames se réunissent pour coudre. Chaque 19 novembre, fête de la Sainte-Élisabeth, elles préparent et servent elles-mêmes un banquet aux pauvres des sœurs de la Providence, pour lequel, par le moyen des journaux, elles sollicitent auprès des Trifluviens le don de poulets et autres douceurs. Les dames organisent aussi des *raffles*, et y offrent les prix de présence et objets convoités pour les tirages. Elles prêtent leur voiture et accompagnent chacune une sœur

5. « 60^e anniversaire des conférences de la Société Saint-Vincent-de-Paul », *Le Nouvelliste*, 10 déc. 1926, p. 7; Sœur Marie-Madeleine, f.c.s.p., *Centenaire Hôpital Saint-Joseph 1864-1964*, Trois-Rivières, s.n., 1965, p. 81-82.

6. Les noms des dames patronnesses de l'Orphelinat Saint-Dominique sont souvent cités dans (ADT), *Annales de la Congrégation des sœurs Dominicaines du Rosaire*, manuscrit, plusieurs dates dans les années 1910 et 1920. Ceux des Dames de la charité sont consignés dans APM, M 34, *Hôpital Saint-Joseph, Trois-Rivières. Registre des Dames de Charité, 1918-1956*.

7. PERRON, Jules, *Monographie de l'Orphelinat Saint-Dominique des Trois-Rivières*, mémoire présenté à l'École des sciences politiques de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention de la licence en sciences sociales, 1947, p. 16.

8. « L'œuvre charitable de la Saint-Vincent-de-Paul », *Le Nouvelliste*, 9 décembre 1921, p. 7.

de la Providence dans la tournée annuelle de la ville et des villages pour la quête du pain de Saint-Antoine, elles organisent aussi les *ramasses* de légumes au profit des orphelins des Dominicaines. Surtout, elles préparent durant de longues semaines les marchandises, les sucreries et les prix de présence qui animent le bazar de janvier à l'Hôtel-de-Ville. À ce bazar, qui dure plusieurs jours et rapporte à lui seul jusqu'à 15 % du budget de l'hôpital Saint-Joseph, l'Union musicale met de l'ambiance, il y a aussi du théâtre, des jeux acrobatiques et toutes sortes d'attractions⁹.

Durant toutes ces années, l'Association des Dames compte toujours entre trois et quatre cents membres, qui cotisent une modique somme annuelle, tandis qu'en 1924, 152 hommes font partie de la Société Saint-Vincent-de-Paul¹⁰. Malgré tout, la charité privée donne l'impression d'être essentiellement l'affaire de la « bonne société » de la ville. En 1931, par exemple, cela fait déjà vingt-trois ans que l'avocat Charles Bourgeois, un catholique des plus austères, est le président du conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul; président de la Caisse populaire, député conservateur au fédéral, il sera bientôt nommé sénateur. La même année, M^{me} F.-S. Tourigny, épouse plus amène de l'ancien maire de la ville, aussi ancien juge à la Cour supérieure, dirige depuis déjà trente ans l'Association des Dames de la charité. Autour d'eux, tout le gratin des vieilles familles de professionnels et de commerçants établis. Des médecins, des notaires, des avocats et des juges, tels Jean-Louis Fortin, propriétaire du grand magasin de nouveautés de la rue des Forges, ou Azarias Germain, qui est en train de bâtir sa prospérité d'entrepreneur plombier en mettant son entreprise au service de la grande industrie trifluvienne¹¹. Et puis leurs épouses, bien sûr. Comme s'en souviendra beaucoup plus tard M^{me} Jules Caron, épouse d'un architecte prospère :

« Les réunions des dames étaient animées d'amitié et de beaux projets, je vous assure que c'était un honneur d'être invitée à faire partie de l'Association! [...] La saison active débutait au mois d'octobre par une retraite prêchée par d'éminents prédicateurs, disons en passant que c'était l'occasion d'étrener nos parures d'automne¹²! »

En fait, comme le révèle le tableau, près des deux tiers des donateurs et bénévoles appartiennent avant 1945 aux catégories socio-professionnelles des propriétaires, administrateurs ou personnel cadre des entreprises du secteur privé, privé non marchand ou public, ou encore prati-

9. *Centenaire Hôpital Saint-Joseph 1864-1964*, op. cit., p. 81-84. Voir aussi APM, M34.16 (01), *Délibérations du Conseil d'administration de l'Association des Dames de la Charité*, août 1926-juin 1966, diverses dates.

10. APM, *Délibérations du Conseil d'administration...*, 19 nov. 1930; « Pour les pauvres : la Saint-Vincent-de-Paul fut fondée ici en 1866 », *Le Nouvelliste*, 4 février 1924, p. 5.

11. De multiples mentions, dans *Le Nouvelliste* ou dans les autres sources, précisent les professions de plusieurs laïcs impliqués dans les œuvres. Ces mentions ont été complétées ou confirmées par la consultation systématique de : Anonyme, *Almanach des adresses de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, éditeurs divers, 1920-1960 (41 volumes).

12. (APM), *Délibérations du Conseil d'administration...*, 21 juin 1966.

quent une profession libérale¹³. La proportion monte même à plus de 70 % pour les donateurs les plus importants ou les bénévoles les plus actifs. Les deux instances qui organisent réellement les activités de charité chez les Dames, soit le comité de régie, toujours de cinquante membres, et le conseil d'administration, composée de six ou sept officières, sont en effet tout à fait sélect; comme l'est d'ailleurs le conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul. On a là véritablement affaire aux élites de la ville. Culturellement, celles-ci valorisent l'engagement social : ainsi, trente-trois des soixante-seize hommes recensés comme donateurs ou bénévoles avant 1945, soit 45 %, s'impliquent aussi dans la commission scolaire, la caisse populaire, la Société Saint-Jean-Baptiste ou représentent la population comme échevin, voire maire ou député. Ces organisations, de même que la politique locale, recrutent cependant leurs autres officiers et élus dans un éventail plus large de catégories socioprofessionnelles, y compris d'assez humbles, si bien que c'est seulement une faible fraction de tous les mandatés (8 %, par exemple, dans les années 1920) qu'on retrouve parmi les piliers du soutien laïc aux œuvres d'assistance de l'Église¹⁴. La combinaison de ces deux images – forte inscription sociale des bienfaiteurs des œuvres charitables et faible insertion de l'ensemble des mandatés dans les activités de bienfaisance – nous porte à conclure que le milieu de la charité trifluvien, avant 1945, est vraiment un petit monde bien défini.

Survient la grande crise économique des années 1930. En 1935, les Sœurs de la Providence servent plus de 5600 repas aux « pauvres externes » et, avec la Saint-Vincent-de-Paul, elles assistent plus de mille familles à domicile. Celles-ci sont désormais trop pauvres, bien souvent, pour garder tous leurs membres : à la fin de la décennie, ce n'est plus soixante mais bien cinq cents garçons qu'hébergent les Dominicaines, tandis que les Sœurs de la Providence protègent deux cents poupons, orphelines, vieilles et vieillards. En 1943, enfin, les Sœurs de Miséricorde viennent de Montréal ouvrir un hôpital pour les mères célibataires et une crèche pour leurs bébés. Parallèlement, en 1934, est fondée à Trois-Rivières la première agence sociale catholique en milieu canadien-français au Québec, afin de

13. La classification socio-professionnelle a été établie selon le modèle de base proposé par BOUCHARD, Gérard, *Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en histoire sociale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, 323 p. J'ai repris à mon compte les corrections proposées par ROUSSEAU, Yvan, *Vie associative et rapports sociaux : le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie (1934-1975)*, Mémoire de maîtrise en études québécoises, UQTR, 1987, x-288 p. Le seul ajout est le classement des épouses dans la même catégorie que leur époux lorsque celle-ci est connue.

14. À l'origine, ces fichiers furent constitués dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Roger Levasseur sur la sociabilité trifluvienne, auquel mon collègue Y. Rousseau fut étroitement associé. La collecte d'informations a été effectuée à partir d'un dépouillement systématique des procès-verbaux et/ou des rapports annuels des organismes suivants : Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, Ville de Trois-Rivières, Chambre de commerce, Commission scolaire, les Caisses populaires de la ville, Club Rotary, Club Richelieu, et Club Kiwanis. Pour compléter le travail sur les professions, les annuaires d'adresse (*Polk's Directory*) ont été mis à contribution.

désengorger les établissements, surpeuplés, en favorisant notamment l'adoption des enfants illégitimes ou orphelins¹⁵.

Les Vincentiens et les Dames ont bien du mal à s'adapter à cette conjoncture de crise. On sait que les premiers vont refuser en 1933 de continuer à distribuer les secours directs de la municipalité, une tâche qui les déborde et ne correspond pas à leur vision élitiste plutôt que bureaucratique de l'assistance¹⁶; les Dames, pour leur part, ne réussissent pas à se renouveler. À peine instaurent-elles ce qu'elles appellent une « bruyante kermesse », sur le boulevard Turcotte, puis un bingo pour tenter d'attirer davantage monsieur et madame Tout-le-Monde. En fait, les Dames vieillissent et les effectifs (429 en 1944) ne rajeunissent pas : les banquets de la Sainte-Élisabeth et les bazars, qui exigent beaucoup de travail, meurent durant la guerre, l'Association cesse ses activités peu après¹⁷. Dans la ville de 43 000 habitants qu'est devenue Trois-Rivières en 1941, de nouvelles formes de sociabilité charitable s'approprient à remplacer celle que ces Dames s'étaient donnée.

Ce sont les réalisations de l'abbé Charles-Édouard Bourgeois, aumônier des Dominicaines et de l'Orphelinat Saint-Dominique à partir de 1931, qui préfigurent ce qui va s'accroître après la guerre. Ce prêtre réorganise d'abord entièrement la traditionnelle *ramasse* de légumes, et la transforme en véritable Journée de la Livre, au cours de laquelle les Trifluviens de tous les milieux et les cultivateurs des alentours sont invités à donner des comestibles aux orphelins. Il fait aussi chaque année préparer par les Dominicaines un grand banquet de la Saint-Charles, le 4 novembre, à l'intention des bienfaiteurs, invités une fois de plus à délier leur bourse. Parallèlement, il n'hésite pas à solliciter les grosses compagnies de la paroisse Saint-Philippe, où il a été vicaire au début de sa carrière. En 1937, il se fait ainsi donner pousins, grain et poulailler par la *Three Rivers Grain and Elevator*, la farine et les équipements de boulangerie par la *Saint-Lawrence Paper Mills*. Enfin, il se fait aider. Les Chevaliers de Colomb organisent en 1935 un souper bénéfique « du bon vieux temps »; et plusieurs des membres de l'Association des voyageurs de commerce transportent durant l'été dans leur propre voiture les orphelins qui partent ou reviennent de la colonie de vacances du lac Roberge. Bref, Bourgeois frappe à toutes, toutes les portes¹⁸.

15. Les données pour les œuvres des Sœurs de la Providence sont tirées du *Rapport annuel de l'hôpital Saint-Joseph*, et reproduites dans « 1 809 malades ont été admis à l'Hôpital Saint-Joseph en 1935 », *Le Nouvelliste*, 17 janvier 1936. Voir aussi le *Rapport annuel* du Placement de l'Orphelin puis de l'Assistance à l'enfant sans soutien, conservés aux archives de la Ville de Trois-Rivières, pour une vue d'ensemble de la situation des établissements pour enfants dans les années 1930.

16. RUMILLY, Robert, *La plus riche aumône : histoire de la société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada*, Montréal, éditions de l'Arbre, 1946, 235 p.

17. APM, *Délibérations du Conseil d'administration...*, déjà citées. À part une ou deux mentions en 1965 et 1966, le registre s'interrompt en fait en septembre 1953, et les dernières activités significatives se déroulent en 1949.

18. FERRETTI, Lucia, *Histoire des Dominicaines des Trois-Rivières*. « *C'est à moi que vous l'avez fait* », Sillery, Septentrion, 2002, p. 105-107.

Après 1945 : démocratisation et limites du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholiques

Après 1945, l'expansion continue : tous les établissements existants vivent au rythme du « tintamarre des moteurs, des marteaux, des scies, des brasseurs à ciment, des poseurs de tuiles, des plâtriers, des menuisiers, des peintres, des plombiers, etc. etc. », comme l'écrit le 30 juin 1948 l'annaliste de l'Orphelinat Saint-Dominique ; apparition aussi de nouveaux établissements privés spécialisés tels l'Institut psycho-social en 1947 pour le dépistage et le traitement des problèmes mentaux chez les enfants ou l'École d'aide sociale, en 1958, pour la formation professionnelle des intervenants ; élargissement enfin des missions de l'agence de placement des enfants abandonnés, qui devient dans les années 1950 un véritable centre diocésain de services sociaux très polyvalents et professionnels. L'abbé et bientôt monseigneur Bourgeois est le véritable animateur de toutes ces réalisations institutionnelles, qui dépendent énormément des fonds publics. D'ailleurs Bourgeois mise sur l'acceptation de la socialisation en cours de la protection sociale, il la réclame même, mais à condition que l'État se place dans une simple position de soutien aux initiatives de l'Église, qui resterait maîtresse d'œuvre dans ce champ ; il promeut aussi la professionnalisation des services sociaux¹⁹.

Au contraire, tout en ne refusant pas les deniers publics offerts à l'occasion pour des œuvres de bienfaisance, une autre figure marquante de la charité trifluvienne, l'abbé et bientôt chanoine Henri Moreau rejette néanmoins la socialisation croissante de l'assistance et réaffirme avec plus de force que jamais que la charité est un geste avant tout personnel, fraternel, et religieux²⁰. Nous voyons un effet de la consolidation de l'État-providence dans cette formalisation, après la guerre, de deux discours cléricaux sur la charité, très différents mais tous deux articulés explicitement autour de la présence de l'État dans l'assistance. Sous l'influence de Moreau, naissent plusieurs petites œuvres en milieu ouvert pour des catégories bien précises de défavorisés : le Gîte, à l'intention des sans-abri, un dispensaire pour les familles très pauvres du nouveau quartier Notre-Dame-de-la-Paix, ainsi que plusieurs œuvres du berceau ou de la layette en ce temps de *baby boom*. Même si des hommes d'importance patronnent les œuvres de Moreau, en acceptant par exemple de siéger au conseil d'administration du Gîte, le gros de l'ouvrage y est effectué par des femmes le plus souvent célibataires, des infirmières notamment, et autres bénévoles qu'on peut supposer travailler comme employées de bureau ou de magasin²¹.

19. FERRETTI, Lucia, « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines diocésaines de l'État-providence au Québec (1930-1960) », *Nouvelles pratiques sociales*, 14, 1, juin 2001, p. 169-182.

20. « Vie et œuvres d'un humble prêtre de chez nous », *Le Nouvelliste*, 4 juin 1949, p. 11 et 20.

21. « Souscription de 5000 \$ à notre premier refuge », *Le Nouvelliste*, 24 mars 1945, p. 15 ; « Le Gîte a servi 7519 repas au cours de 1948 », *Le Nouvelliste*, 9 fév. 1949, p. 3 ; ASTR, Fonds 0145, Dispensaire Notre-Dame de la Paix, chemise non identifiée, « Interview au

Pour financer établissements et œuvres externes, l'Église poursuit sur la lancée amorcée par Bourgeois, et cherche à mobiliser systématiquement Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle, Chambre de commerce senior et Jeune commerce, *Saint Patrick's men Club* et bien d'autres associations en principe vouées d'autres fins que la charité, mais qui acceptent de plus en plus souvent de contribuer à tel ou tel projet particulier, comme l'achat de jouets ou de matériel pédagogique²². Si l'évêque Pelletier écarte la collaboration de certains des clubs de services apparaissant à cette époque, parce qu'ils sont « neutres » et d'origine américaine (tels le *Rotary* ou le *Kiwanis*), en revanche, il encourage les curés et les congrégations à se rapprocher du Club Richelieu, qui se donne une mission de charité sociale²³. En 1954, par ailleurs, l'évêque fonde le Conseil central des œuvres, qui organise une première campagne globale de charité au profit d'une quinzaine d'œuvres associées. Ce mouvement s'amplifie tout au long des années 1950 et prend une envergure diocésaine à la fin de cette décennie²⁴.

Rien n'est négligé, depuis la vente de *peanuts* (arachides) par des jeunes filles au coin des rues au profit de « l'enfance déshéritée » jusqu'à la collecte d'aumônes, de porte en porte, par l'armada des 500 à 700 sollicitateurs et sollicitieuses à chaque campagne de la Fédération des œuvres ; tout est bienvenu, le chèque de l'épicier, les réparations effectuées gracieusement par le menuisier, les échantillons de médicaments offerts par le pharmacien, la coupe de cheveu et le pansement que font le barbier ou l'infirmière. La radio locale invite les orphelins, les journaux *Le Nouvelliste* et *Le Bien public* ne manquent pas une occasion de parler des œuvres d'assistance de l'Église²⁵.

Les années 1945 à 1965 apparaissent donc bel et bien comme celles d'un effort croissant de mobilisation par l'Église de la capacité de charité des Trifluviens. Pour ce faire, clergé et congrégations se reposent sur les mêmes catégories socioprofessionnelles qu'avant la guerre (cf. tableau) : encore les propriétaires d'entreprises, les cadres, les professionnels, dont un nombre impressionnant de médecins et de juges ; mais aussi, et voilà le

sujet de l'œuvre du Dispensaire Notre-Dame ». Les femmes célibataires apparaissent très souvent dans les annuaires, mais leur profession n'est que très rarement indiquée.

22. Ce paragraphe est fondé sur le dépouillement de nombreux articles du *Nouvelliste* parus après 1945.

23. Le 2 avril 1958, une circulaire de M^{gr} Pelletier met en garde contre les Clubs neutres. Voir PANNETON, chanoine Georges et MAGNAN, abbé Antonio sr, *Le diocèse de Trois-Rivières, 1962*, Les éditions du Bien Public, 1962, p. 459 ; aussi : « S.E. Mgr Pelletier au Richelieu : "C'est le rayonnement de la charité qui vous unit" », *Le Nouvelliste*, 6 février 1959, p. 3 et 10.

24. « Formation officielle d'un Conseil central des œuvres de charité dans la Cité de Trois-Rivières », *Le Nouvelliste*, 20 avril 1954, p. 3 ; « La Fédération des œuvres (FOC) choisit ses responsables », *ibid.*, 25 sep. 1959, p. 3.

25. « La campagne de la "Peanut" au profit de l'enfance déshéritée », *Le Nouvelliste*, 27 juillet 1949, p. 3 ; le bilan de la campagne de la FOC, en 1956, s'établit ainsi : 140 articles, 220 appels à la radio, 17 000 feuillets de renseignements, 2 000 exemplaires de la *Vie des œuvres*, 400 affiches et pancartes, 4 000 collants pour autos et fenêtres, 20 000 papillons de Caritas. Voir ASTR Fonds 0560 Chs-Édouard Bourgeois, Boîte 2.

nouveau, sur ceux qu'on a regroupés sous l'intitulé « Scientifiques et techniciens supérieurs », soit les comptables, agents d'assurances, journalistes, instituteurs, infirmières, travailleurs sociaux, bref la nouvelle petite bourgeoisie des salariés qualifiés, qui représentent désormais jusqu'à 20 % des donateurs et bénévoles les plus actifs. Nous voyons dans cette distribution un net indice de cette mobilisation croissante de l'effort de charité que nous venons d'évoquer. En voici d'autres. Par exemple, le grand nombre de laïcs, hommes et femmes, impliqués après 1945, soit 281 pour la décennie 1950 contre 157 dans les années 1930, une croissance qui dépasse celle de la ville. Si bien qu'après 1945, le monde de la charité trifluvien se dilue quelque peu dans la sociabilité d'ensemble : tandis que seulement 81 des 224 hommes bénévoles et donateurs (36 %) sont désormais impliqués aussi dans d'autres organismes importants du milieu, 20 % de tous les mandats de ces organismes deviennent pour leur part d'actifs partenaires de l'Église dans les œuvres d'assistance. Ce succès de mobilisation se traduit du reste en espèces sonnantes et trébuchantes : la campagne de la Fédération des œuvres, pour ne donner que cet exemple, rapporte 81 000 \$ en 1954, et jusqu'à 171 000 \$ en 1958, d'année en année au-dessus de l'objectif fixé²⁶.

Cet effort de mobilisation ne rejoint pas tout le monde toutefois. L'Église, dans les années 1950, se heurte plus qu'auparavant aux clivages ethniques et politiques de la société trifluvienne. Il est remarquable de constater l'absence persistante de tous les gérants anglophones des grandes entreprises industrielles trifluviennes : par exemple, invités en 1954 à visiter l'Institut psycho-social et Ville-Joie Saint-Dominique, aucun d'entre eux n'a contribué à la première campagne de la Fédération des œuvres de charité. En 1957, les organisateurs de la campagne accusent d'ailleurs publiquement les industries de ne pas faire leur part, et ce, bien que M^{gr} Bourgeois ait personnellement sollicité leurs dirigeants. Dans sa célèbre monographie sur Drummondville, écrite en 1945, Everett Hughes avait déjà constaté que le patronat anglophone ne se sentait aucune responsabilité envers les Canadiens-Français pauvres²⁷.

Les partisans du Parti libéral sont un autre groupe que l'Église trifluvienne rejoint de moins en moins. On pouvait déjà entrevoir cette tendance avant la guerre, mais elle s'accroît ensuite au point qu'on peut presque parler de rupture. C'est particulièrement le cas au début des années 1950, sous le maire Joseph-Alfred Mongrain, qui se présente contre l'inamovible Maurice Duplessis aux élections provinciales de 1952. Il est frappant de constater que l'Église a dû retarder l'établissement d'une Fédération des

26. « La souscription en faveur des œuvres atteint \$ 81 347 », *Le Nouvelliste*, 13 décembre 1954; « On a compris la charité », déclare l'évêque : 112,9 % de l'objectif atteint », *ibid.*, 12 décembre 1955; « La fédération atteint 102,3 % de l'objectif », *ibid.*, 10 décembre 1956; « La campagne des œuvres du diocèse a récolté \$ 186 711 », *ibid.*, 10 décembre 1959.

27. « Industriels initiés aux œuvres de la Fédération », *Le Nouvelliste*, 12 novembre 1954, p. 3; HUGHES, Everett C., *Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Boréal Express, 1972 [1^{re} éd., 1945], p. 225.

œuvres de charité jusqu'au départ du maire Mongrain, qui voulait renforcer la capacité de la Ville à agir directement en matière de bien-être plutôt que de subventionner les congrégations religieuses pour le faire²⁸. Autour de Mongrain, aucun des membres trifluviens des Jeunesses libérales ou de l'Association libérale de Trois-Rivières ne compte parmi les soutiens laïcs aux œuvres de charité de l'Église²⁹. Il faut dire que les abbés Bourgeois et Moreau, les deux principaux animateurs de ce champ, sont des unionistes plus que notoires. Cela ne veut pas dire cependant que les libéraux refusent toute implication sociale. Le cas d'Édouardina Dupont le montre bien : cette tête dirigeante des femmes libérales est active dans les sections trifluviennes de la Société canadienne du cancer et de l'Institut national canadien pour les aveugles, mais elle ne s'est impliquée qu'une seule fois, en 1954, dans la campagne de la Fédération des œuvres³⁰.

Plus le temps passe, plus la *Loi de l'Assistance publique* apparaît obsolète. Dès les années 1950, les coûts de fonctionnement et d'entretien, ceux des équipements et de construction des établissements augmentent de façon exponentielle; bien qu'importantes, les sommes fournies par les bienfaiteurs et bienfaitrices ne représentent désormais qu'une fraction au mieux symbolique du budget total. Dans l'impossibilité d'assumer leur part du financement, les congrégations religieuses propriétaires dépendent donc presque entièrement des fonds publics. L'idéologie de l'État-providence, selon laquelle les citoyens sont en droit d'attendre des services de l'État, et celui-ci responsable de favoriser l'égalité des chances et une juste redistribution de la richesse collective, fait par ailleurs, à partir des années 1960, l'objet d'un consensus très large dans la société québécoise, ce qui favorise la remise en question du système des allocations de bien-être, jugé pingre et discriminatoire. En 1972, par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'État prend en charge tous les coûts de l'assistance, rendant désormais pour un temps le bénévolat et la bienfaisance inutiles, ...pour un temps seulement.

•

En remontant à des époques antérieures à celle où l'État s'est imposé, pour un temps bref, comme régulateur presque unique de la solidarité, l'histoire permet de révéler les configurations qu'ont prises alors le lien social, le « vivre ensemble ». Notre enquête montre qu'à mesure que s'est consolidé l'État-providence, l'Église trifluviennne a augmenté son effort de mobilisation du soutien laïc aux œuvres d'assistance qu'elle patronnait,

28. BEAUDOIN, Jean-Marc, *Le Nouvelliste*, 7 juin 1982, 3. Ce journaliste a préparé une série d'articles sur la carrière politique de Joseph-Alfred Mongrain, parus du 24 mai au 7 sep. 1982.

29. Les noms des principaux organisateurs libéraux de Trois-Rivières sont cités notamment dans les articles suivants du *Nouveliste* : « Une défaite pour MM. Rousseau et Guimont », 20 septembre 1949, p. 3; « Le maire Mongrain accepte la candidature », 4 juin 1952, p. 3; « J.-A. Mongrain annonce que sa trêve politique est terminée », 21 novembre 1955, p. 3 et « Victoire éblouissante de M. Mongrain à la mairie », 20 septembre 1960, p. 1 et 19.

30. Société historique industrielle inc., *Une page d'histoire de Trois-Rivières et la région*, Trois-Rivières, s.n., 1955.

tout en rencontrant à partir des années 1950 quelques obstacles incontournables. Elle révèle aussi que la présence croissante de l'État dans l'assistance a favorisé l'émergence de deux discours cléricaux sur la charité, l'un plus social, l'autre, profondément religieux, mais qui tous deux ont été balayés au moment de la Révolution tranquille. Alors que, de nouveau, la gestion du social est de nos jours en profonde restructuration, il est intéressant de retracer les formes qu'a historiquement prises le débat sur les places respectives de la société civile et de l'État dans l'organisation de la solidarité sociale.

Annexe – Profil socioprofessionnel des bienfaiteurs et bienfaitrices laïques, 1921-1965

| | Avant 1945 | | | | Après 1945 | | | | Total | | | |
|-----------------------------------|------------|-------------|---|-------------|------------|-------------|---|-------------|------------|-------------|---|-------------|
| | Tous | | Donateurs de 100 \$ et + ou bénévoles impliqués pendant 7 ans et + | | Tous | | Donateurs de 100 \$ et + ou bénévoles impliqués pendant 7 ans et + | | Tous | | Donateurs de 100 \$ et + ou bénévoles impliqués pendant 7 ans et + | |
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| Propriétaires d'entreprises | 53 | 28,6 | 24 | 27,0 | 76 | 25,8 | 13 | 23,6 | 129 | 26,9 | 37 | 25,7 |
| Administrateurs et cadres | 20 | 10,8 | 12 | 13,5 | 39 | 13,3 | 10 | 18,2 | 59 | 12,3 | 22 | 15,3 |
| Professions libérales | 48 | 26,0 | 27 | 30,3 | 44 | 15,0 | 9 | 16,4 | 92 | 19,2 | 36 | 25,0 |
| <i>Sous-total</i> | <i>121</i> | <i>65,4</i> | <i>63</i> | <i>70,8</i> | <i>159</i> | <i>54,1</i> | <i>32</i> | <i>58,2</i> | <i>280</i> | <i>58,4</i> | <i>95</i> | <i>66,0</i> |
| Scientifiques et techniciens sup. | 11 | 6,0 | 2 | 2,3 | 39 | 13,3 | 11 | 20,0 | 50 | 10,5 | 13 | 9,0 |
| Techn. et pers. semi et non qual. | 15 | 8,1 | 10 | 11,2 | 19 | 6,4 | 2 | 3,6 | 34 | 7,1 | 12 | 8,3 |
| Agriculteurs et assimilés | 0 | — | 0 | — | 1 | 0,3 | 0 | — | 1 | 0,2 | 0 | — |
| Artisans | 1 | 0,6 | 1 | 1,1 | 0 | — | 0 | — | 1 | 0,2 | 1 | 0,7 |
| Ouvriers qualifiés | 5 | 2,7 | 3 | 3,4 | 13 | 4,4 | 2 | 3,7 | 18 | 3,8 | 5 | 3,5 |
| Ouvriers semi et non qualifiés | 6 | 3,2 | 0 | — | 9 | 3,1 | 2 | 3,6 | 15 | 3,1 | 2 | 1,4 |
| Indéterminés | 26 | 14,0 | 10 | 11,2 | 54 | 18,4 | 6 | 10,9 | 80 | 16,7 | 16 | 11,1 |
| Total | 185 | 100 | 89 | 100 | 294 | 100 | 55 | 100 | 479 | 100 | 144 | 100 |

RÉSUMÉ

Cet article étudie les répercussions de la montée de l'État-providence au Québec sur la pratique de la charité privée. Il le fait à partir d'un exemple : celui des transformations du soutien laïc aux œuvres d'assistance catholique dans la ville de Trois-Rivières, entre 1920 et 1965. Notre enquête montre qu'à mesure que s'est consolidé l'État-providence, l'Église trifluvienne a augmenté son effort de mobilisation du soutien laïc aux œuvres d'assistance qu'elle patronnait, tout en rencontrant à partir des années 1950 quelques obstacles incontournables. Elle révèle aussi que la présence croissante de l'État dans l'assistance a favorisé l'émergence de deux discours cléricaux sur la charité, l'un plus social, l'autre, profondément religieux, mais que tous deux ont été balayés au moment de la Révolution tranquille.

ABSTRACT

This article examines the repercussions of the rise of the Québec welfare state on the practice of private charity. One example forms the basis of the discussion – the transformations that occurred in lay support to Catholic charitable institutions in the city of Trois-Rivières between 1920 and 1965. Our investigation shows that as the welfare state was being consolidated, the Church in Trois-Rivières was increasing its effort to mobilize lay support for the charitable institutions it sponsored, and was doing so even as it confronted, beginning in the 1950s, certain inescapable obstacles. Our study also reveals that the growing presence of the State in welfare encouraged the emergence of two clerical discourses on charity – one rather social in nature and the other, profoundly religious – but that both were brushed aside at the time of the Quiet Revolution.